



Syndicat de Bassin
du Vicoin

Site de Coupeau à SAINT BERTHEVIN

RAPPORT D'ACTIVITES

2014

SYNDICAT DE BASSIN DU VICOIN

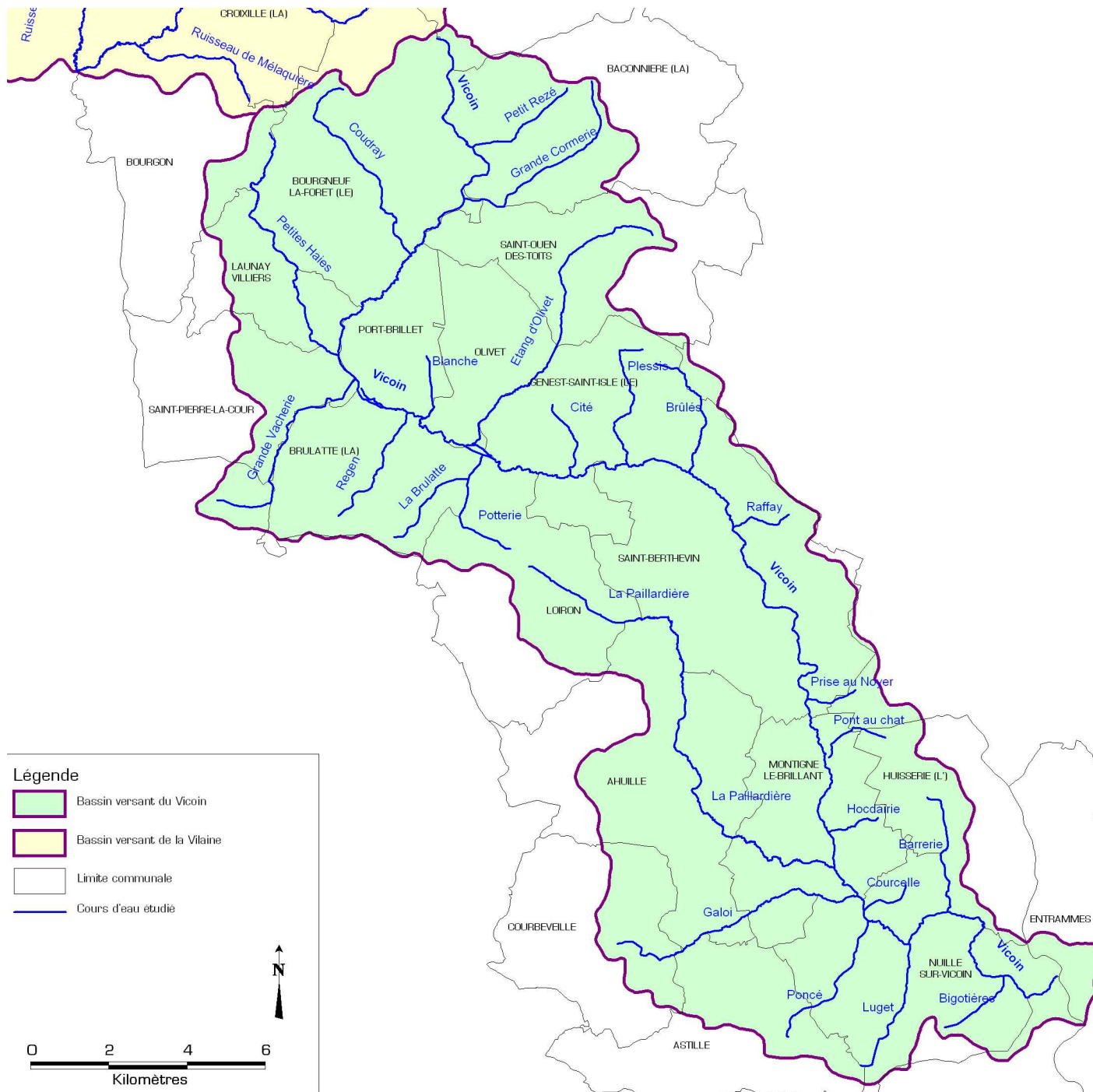
**1 rue Jean de Bueil
53270 SAINTE SUZANNE**

Tél : 02 43 68 11 49

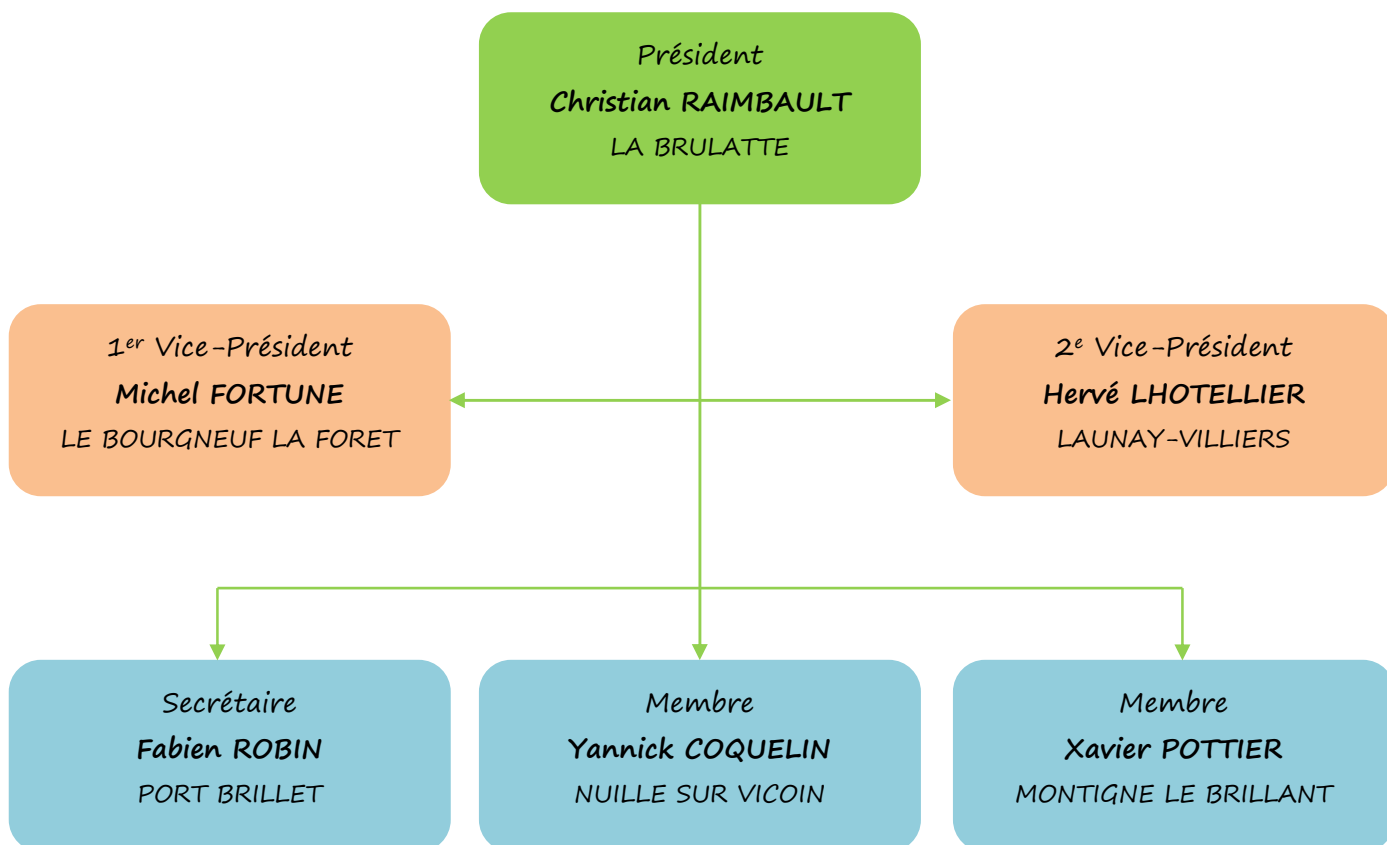
Email : sberve-jouanne-vaige-vicoin@orange.fr

Site internet : www.vicoin.portail-bassins-versants.fr

LE BASSIN VERSANT DU VICOIN



> Le Bureau



> Le Comité syndical

<i>Communes</i>	<i>Délégués titulaires</i>	<i>Délégués suppléants</i>
AHUILLE	Sylvie LANDELLE	Maurice AUBRY
BOURGON	Damien RICHARD	Emilie MOUTEL
CHANGE	Denis MOUCHEL	Jean-Yves CORMIER
L'HUISSERIE	Hervé DELALANDE	Bernard BOUVIER
LA BACONNIERE	Sandrine BOUTTIER	Jean-Louis DESMOT
LA BRULATTE	Christian RAIMBAULT	René BENEFIX
LAUNAY VILLIERS	Hervé LHOTELLIER	Gérard DENNETIERE
LAVAL	François ZOCCHETTO	Bruno MAURIN
LE BOURGNEUF LA FORET	Michel FORTUNE	Thérèse LETOURNEAU-DORGERE
LE GENEST ST ISLE	Nicole BOUILLON	Gérard GOISBEAULT
LOIRON	Christian GRIVEAU	Michel PLANCHENAUT
MONTIGNE LE BRILLANT	Xavier POTTIER	Daniel JARRY
NUILLE SUR VICOIN	Yannick COQUELIN	Yoann PICHON
OLIVET	Françoise GAUCHOTTE	Boris HALLIER
PORT BRILLET	Fabien ROBIN	Bernard FLECHAIS
ST BERTHEVIN	Jean-Paul BALLUAIS	Denis SALMON-FOUCHER
ST OUEN DES TOITS	Roger NEVEU	François SAINT
ST PIERRE LA COUR	Andony DESOJANAR	Serge TEXIER

> Comité syndical du 23 janvier 2014 :

- Débat d'orientation budgétaire 2014
- Restauration de la continuité écologique : Second marché CRE 2013
- Subvention à la FDGDON pour 2014

> Comité syndical du 27 février 2014 :

- Subvention aux GDON et aux communes pour l'attribution de cages piège
- Enlèvement de la Jussie
- Enlèvement des embâcles
- Lancement de l'enquête publique CTMA 2014-2018
- Contribution des communes pour 2014
- Programme de travaux dans le cadre du CRE pour 2014
- Reprise des résultats 2013
- Vote du Compte administratif 2013
- Vote du Compte de gestion 2013
- Vote du Budget primitif 2014

> Comité syndical du 30 avril 2014 :

- Election du nouveau comité syndical
- Délégation d'attribution du Comité syndical au Président
- Désignation d'un délégué au SAGE de la Mayenne
- Indemnité de fonction des élus
- Mise en place de la Commission d'Appel d'offres

> Comité syndical du 18 juin 2014 :

- Désignation d'un délégué au SAGE de la Mayenne (annule et remplace la précédente)
- Lancement de l'étude sur l'étang de la Paillardière à AHUILLE

> Comité syndical du 9 septembre 2014 :

- Gratification du stagiaire
- Rapport d'activités 2013

L'EQUIPE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE

Les moyens sont mutualisés avec 5 autres bassins, l'Erve, la Jouanne, La Vaige, La Taude et l'Erve et le Treulon. Les 6 bassins emploient, en 2014, 4 techniciens et 1 secrétaire ;

Sur le plan de l'organisation, le personnel référent pour le bassin du Vicoin en 2014 est constitué par :

> 2 Techniciens de rivière :

↪ **Nicolas BOILEAU**, embauché en 2007 par le Syndicat du Bassin de l'Erve et mis à disposition d'un autre Syndicat de Bassin (Jouanne).

↪ **Yohann LUCAS**, embauché en 2010 par le Syndicat du Bassin de l'Erve et mis à disposition de quatre autres Syndicats de Bassin (Jouanne, Vaige, Vicoin et Taude).

> 1 Secrétaire :

↪ **Aurélie MASSOT**, employée par le Syndicat du Bassin de l'Erve et mise à disposition de la Jouanne, de la Vaige et du Vicoin (depuis 2008).

> Le compte administratif 2014

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés				177 907,63		177 907,63
Opérations de l'exercice	77 658,44	158 004,12	195 592,29	156 905,19	273 250,73	314 909,31
Totaux	77 658,44	158 004,12	195 592,29	334 812,82	273 250,73	492 816,94
Résultats de clôture		80 345,68		139 220,53		219 566,21
Restes à réaliser			30 000,00	30 800,00	30 000,00	30 800,00

> Le budget primitif 2014

	<u>Fonctionnement</u>	<u>Investissement</u>
DEPENSES	157 375,00 €	366 616,81 €
RECETTES	157 375,00 €	366 616,81 €

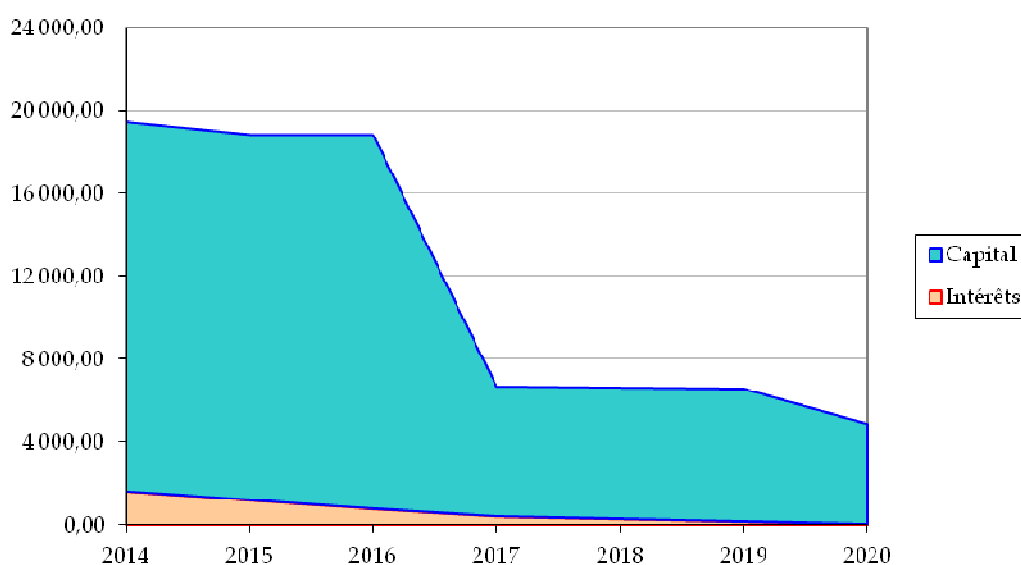
> Les participations des communes adhérentes pour 2014

Communes	I - Contribution nécessaire à l'équilibre du budget		II - Si recouvrée par voie d'imposition directe	
	2 - Inscrite au BP de la commune	3 - Recouvrée par voie d'imposition directe	4 - Reversement par la commune de l'allocation compensatrice TP perçue avec la DGF 2013	Montant définitif mis en recouvrement (Col 3 - Col 4)
AHUILLE	8 208 €			
LA BACONNIERE		5 396 €		5 396 €
BOURGNEUF LA FORET	9 619 €		1 030 €	
BOURGON	1 908 €			
LA BRULATTE		7 485 €		7 485 €
CHANGE	4 142 €			
LE GENEST SAINT ISLE	9 475 €		1 046 €	
L'HUISSERIE		4 538 €		4 538 €
LAUNAY VILLIERS		3 881 €		3 881 €
LAVAL	3 626 €			
LOIRON		6 282 €	1 735 €	4 547 €
MONTIGNE LE BRILLANT	11 208 €			
NUILLE SUR VICOIN		13 815 €		13 815 €
OLIVET		4 307 €		4 307 €
PORT BRILLET		4 960 €	985 €	3 975 €
SAINT BERTHEVIN		18 807 €		18 807 €
SAINT OUEN LES TOITS		4 390 €	575 €	3 815 €
SAINT PIERRE LA COUR		6 076 €		6 076 €
TOTAL	48 186 €	79 939 €	5 371 €	76 642 €

> Le tableau d'amortissement de la dette

Année	Dette en capital au 1er janvier de l'exercice	Échéances à payer au cours de l'exercice	Dont	
			Intérêts	Capital
2014	77 317,51	19 445,58	1 617,13	17 828,45
2015	59 489,06	18 835,26	1 198,55	17 636,71
2016	41 852,35	18 825,71	777,69	18 048,02
2017	23 804,33	6 672,84	411,94	6 260,90
2018	17 543,43	6 615,02	291,27	6 323,75
2019	11 219,68	6 556,62	169,40	6 387,22
2020	4 832,46	4 878,76	46,30	4 832,46
		81 829,79	4 512,28	77 317,51

Etat de la dette de 2014 à 2020



LES ACTIONS

> Les travaux d'entretien de la rivière dans le cadre du CRE

- Enlèvement d'embâcles au GENEST ST ISLE
 ↪ Thierry LEMEE TP 960,00 €
- Enlèvement d'embâcles au GENEST ST ISLE et à ST BERTHEVIN
 ↪ SNTP SALMON 1 680,00 €

> Les travaux sur les ouvrages dans le cadre du CRE

- Aménagement du barrage des Brosses à ST BERTHEVIN et Nettoyage du Libaret à PORT BRILLET
 ↪ SNTP SALMON 51 699,12 €
- Aménagement du barrage des Prés à MONTIGNE LE BRILLANT
 ↪ SNTP SALMON 77 562,00 €

> L'évaluation dans le cadre du CRE

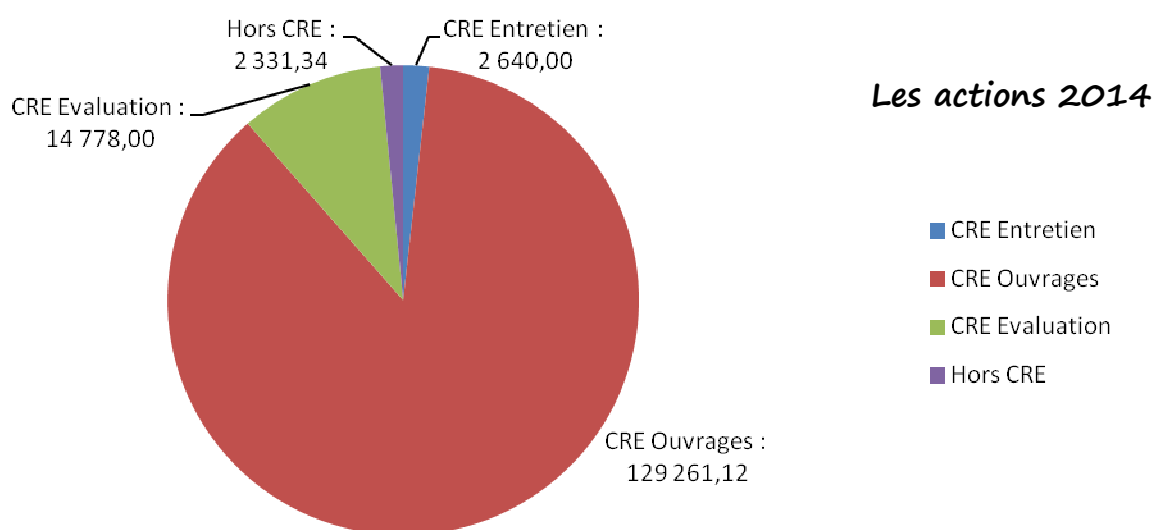
- Suivi des indicateurs biologiques à Painchaud au GENEST et au Moulin du Bourg à NUILLE
↳ HYDRO CONCEPT 5 418,00 €
- Evaluation du CRE du Vicoin (2008-2012) et Définition d'un nouveau programme d'actions (2014-2018)
↳ HYDRO CONCEPT Acompte 4 = 7 920,00 €
↳ HYDRO CONCEPT Solde = 1 440,00 €

> Action dans le cadre du futur Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA)

- Provision pour le fonds d'indemnisation des Commissaires enquêteurs (Enquête publique CTMA)
↳ Caisse des Dépôts 800,00 €

> Les travaux hors Contrat Restauration Entretien

- Nettoyage d'un fossé et nivelage de pierre en tête de pont à LA BACONNIERE
↳ CLAVREUL Franck TP 437,74 €
- Busage du chemin de Raffray à ST BERTHEVIN (Participation financière aux travaux)
↳ SA FTPB 717,60 €
- Reprise de l'enrobé sur le chemin du Moulin de la Roche à NUILLE (Suite aux travaux CRE 2013)
↳ SNTP SALMON 1 176,00 €



> Les subventions :

Le syndicat bénéficie de subventions pour les études et pour les travaux réalisés dans le cadre du CRE. Leur montant a été de 39 932,77 € en 2014 et de 54 072,44 € en 2013.

En 2014 (comme en 2013), elles ont atteint 80% des coûts :

- 50% par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- 20% par le Conseil Général
- 10% par le Conseil Régional dans le cadre du Contrat Régional Bassins Versants.

> Aménagement d'ouvrages sur le Vicoin

- Les Prés à MONTIGNE LE BRILLANT :

Démantèlement du barrage, aménagement d'un seuil en enrochement liaisonné et d'un seuil répartiteur. Beaucoup d'aménagements compensatoires ont été réalisés sur ce site.

Les matériaux supplémentaires nécessaires pour la dérivation via le seuil répartiteur ont été pris en charge par le propriétaire. En effet, le propriétaire avait besoin de 20 cm d'eau dans le bief pour faire fonctionner une turbine. Son droit d'eau était valide.



- Les Broses à SAINT BERTHEVIN :

Pas de droit d'eau sur cet ouvrage (Rien d'existant dans le bief du moulin)

L'intervention s'est déroulée sur 900m de linéaire. Le barrage a été démantelé et un seuil aménagé.

Le démantèlement de l'ouvrage a eu pour conséquence un dénoisement important des murs, un confortement des murs par rejointoyage a donc été réalisé. Une étude des murs avait été réalisée en 2012 sur ce site.



- Le Libaret à PORT BRILLET :

Travaux réalisés : Nettoyage, retalutage et ensemencement

> Suivis des indicateurs biologiques :

Dans le cadre du Contrat Restauration Entretien, 3 points de suivi sont étudiés chaque année :

- Site de Painchaud au GENEST ST ISLE
- Site amont et Site aval du Bourg de NUILLE SUR VICOIN

Des suivis IBGN*, IBD** sont réalisés sur les 3 sites. Un suivi IPR*** est effectué à Painchaud.

* IBGN - Indice Biologique Global Normalisé : Suivi des différents macro-invertébrés (ex : insectes) d'eau douce présents sur le site

** IBD - Indice Biologique Diatomées : Suivi des algues microscopiques

*** IPR - Indice Poisson Rivière : Suivi des poissons via une pêche électrique

Résultats du Site de Painchaud

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
IBD	13,7		14,8	14,9	14,8	14,9	15,7	Bon
IBGN	10	13	12	13	12	16	15	Très bon
IPR	32,94			20,874	19,346	20,813	16,974	Moyen

En 2014, le Vicoin est qualifié de bon au regard des diatomées benthiques. L'état écologique est jugé bon et ceci depuis 2010.

L'abaissement, puis le démantèlement du clapet ont favorisé la diversification des écoulements.

En 2014, l'Indice biologique Diatomées (IBD) baisse d'un point vis-à-vis du prélèvement de 2013, mais il conserve une très bonne classe d'état écologique au sens de la DCE.

Le Vicoin au Painchaud présente un Indice Poisson en Rivière (IPR) médiocre avec une note de 16,974, à la limite du bon état (16). L'IPR s'améliore et obtient son meilleur niveau depuis le début du suivi. 14 espèces de poissons ont été pêchées lors de la pêche électrique à Painchaud.

La suppression du clapet a permis de retrouver un peuplement piscicole plus équilibré et plus conforme au peuplement attendu.

Résultats du Site en amont du bourg de NUILLE SUR VICOIN

	2011	2012	2013	2014	
IBD	15,1	14,2	14,9	15	Bon
IBGN	12	13	14	11	Moyen

La bonne qualité est attribuée à la station en amont du seuil selon les indices diatomiques. La note IBD réfère à un bon état écologique, et ceci depuis 2011.

Les aménagements ne semblent pas avoir d'effet notable sur la composition et la structure des peuplements diatomiques du Vicoin en amont de NUILLE SUR VICOIN.

En 2014, le Vicoin en amont du bourg, présente une qualité hydrobiologique moyenne avec un indice de 11/20. L'indice diminue de 3 points et d'une classe de qualité par rapport à l'année dernière,

Résultats du Site en aval du bourg de NUILLE SUR VICOIN

	2011	2012	2013	2014	
IBD	14,8	14,4	14,3	14,7	Bon
IBGN	16	14	14	16	Très bon

La station en aval du seuil est référencée en classe de bonne qualité, et ceci depuis le début du suivi.

Les aménagements ne semblent pas avoir d'effet notable sur la composition et la structure des peuplements diatomiques du Vicoin.

Le Vicoin en aval du bourg de NUILLE SUR VICOIN présente une très bonne qualité hydrobiologique avec un indice de 16/20, comme en 2011 (état initial). L'indice progresse de 2 points et d'une classe de qualité, vis-à-vis de 2013.

Les données hydrobiologiques récoltées permettent de constater sur le site de Painchaud au GENEST ST ISLE :

- une progression des indices IBD et IPS depuis la réalisation des travaux. L'état écologique du Vicoin est qualifié de bon depuis 2010 par les diatomées.

- L'indice IBG conserve la classe de qualité obtenue l'année dernière, après une légère baisse en 2012.

- Une progression de l'IPR : malgré cela, l'état écologique du Vicoin reste moyen pour le compartiment piscicole depuis 2011. Mais cette année, l'indice est à la limite du bon état.

Depuis l'effacement et le démantèlement du clapet, on observe une évolution favorable des différents compartiments biologiques. L'analyse de ceux-ci témoigne néanmoins de la fragilité du milieu et d'une qualité de l'eau non optimale, notamment en période critique, lors d'étiage marqué.

La continuité piscicole a été fortement améliorée depuis la réalisation des rampes en enrochements.

Suivi de la maladie de l'aulne :

Nicolas BOILEAU rappelle qu'un champignon parasite, le Phytophthora alni, s'attaque aux aulnes présents en bordure des rivières. Un suivi sur 400 arbres a été réalisé. En 2013, 11,6% des arbres suivis étaient touchés. En 2014, cela a plus que doublé, puisque 27% des arbres l'étaient. On remarque une forte hétérogénéité des secteurs étudiés, certains sont peu touchés, d'autres sont fortement impactés. Le recépage est important et sera mis en œuvre dans le cadre du CTMA tout comme la poursuite du suivi de la maladie.

REVUE DE PRESSE

Le Vicoin retrouve son lit original en amont de Coupeau

Saint-Berthevin - 10 Août



Nicolas Boileau, technicien de rivière, et Christian Rainbault, président du syndicat du bassin du Vicoin. Le barrage des Brosses, situé tout près du pont de la RD 57, a été démantelé dans le cadre d'une opération permettant d'améliorer la continuité écologique du cours d'eau, réalisée par le syndicat du bassin du Vicoin. Du parcours de la rivière à le territoire de la commune, il ne subsiste plus que le barrage du Pontalain, en limite avec la commune d'Alhuillé.

Les travaux ont duré un mois, pour un montant de 43 000 €, financés à hauteur de 20 % par le syndicat et à 80 % par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, du conseil régional et du conseil général. Ils ont été décidés en 2009 et le territoire de la commune, il ne subsiste plus que le barrage du Pontalain, en limite avec la commune d'Alhuillé.

Préalablement utilisée pour alimenter le moulin des Prés, puis pour produire de l'électricité, c'est en 1963 que la retenue d'eau a cessé d'être utilisée. Seules les parties métalliques du barrage ont été supprimées. L'ancien déversoir faisant partie intégrante du paysage a été conservé, ainsi que le radier béton supportant l'ensemble des installations. Il constitue donc un mini-barrage qui a été rendu franchissable par les poissons, par la mise en place d'une rampe en enrochement.

À l'occasion de cette intervention, c'est l'ensemble du lit de la rivière entre le pont de la rocade et le site des Brosses, qui a été réaménagé avec la reconstruction de plages en banquettes minérales le long des berges, créant ainsi des méandres qui permettent comme le souligne le technicien de « roxygéner la rivière ».

Concernant l'avis des pêcheurs, Jean-Paul Loiseau, président de l'AAAPMA Saint-Berthevin, Le Genest-Saint-Isle, constate : « Les travaux réalisés sont de bonne qualité, mais on ne peut que regretter, comme pour les autres barrages, qu'ils aient supprimé les réserves d'eau et l'on constate chaque été un niveau très bas de la rivière. Cela nuit beaucoup à la pratique de la pêche. Nous ne voyons pratiquement plus de pêcheurs, ceux-ci vont plutôt en plan d'eau ou dans la Mayenne. Nous allons probablement voir la disparition des petites sociétés de pêche ».

Pour conclure, il lance un cri d'alarme : « Depuis quelques années les associations de pêche ont per du beaucoup de pouvoir sur la gestion des rivières. Et on peut être inquiet quand celles-ci disparaîtront. Qui s'occupera alors de l'entretien des berges ? »

Montigné-le-Brillant Le Moulin des Prés a retrouvé une seconde jeunesse



Nicolas Boileau (bras tendu), technicien du syndicat, donne les explications sur l'enrochement en aval du moulin. Le cours normal du Vicoin est, à droite, le bief pour le moulin qui servira à actionner une roue.

Inscrite dans le cadre du Contrat restauration d'entretien (CRE) démantelé en 2008, la restauration de la morphologie du Vicoin, pour atteindre un état écologique de ce cours d'eau, à travers trois notions essentielles, le transport des sédiments, la migration des poissons et la restauration d'écoulements plus naturels, est désormais finalisée.

Trois années de discussion et de concertation avec les propriétaires concernés (2011 à 2013) ont été nécessaires pour l'aboutissement du projet. En 2012, M. et Mme Richard, propriétaire du moulin, à la suite d'une étude, demande une rampe d'eau de 20 cm dans le bief du moulin avec une turbine pour produire de l'électricité à titre personnel, explique-t-il. Le syndicat a enrochement répartiteur un seuil en poliole de l'eau.

Techniquement, ce projet est ambitieux et également novateur pour le syndicat du bassin du Vicoin. Un seuil est construit après le démantèlement des deux câbles métalliques de la cuille de béton constituant le barrage. Il est muni d'une échancrure calibrée qui permet le passage du débit minimum réservé (obligatoire réglementaire) qui facilitera le passage des poissons quel que soit le débit.

Un montant de 65 940 € Dès que l'échancrure est pleine, le bief du moulin est alimenté à la cote de 20 cm est atteinte dès lors que le débit du Vicoin le permet, en moyenne neuf mois sur douze. En aval, l'enrochement n'est pas du tout important. La difficulté est de conserver suffisamment de hauteur dans les vases d'eau. Chacun qu'il faut gérer », rappelle Nicolas Boileau, technicien.

Avec un montant de 65 940 € HT dont une participation de 5 856 € HT de M. et Mme Richard pour le bief, l'ensemble du chantier a été réalisé grâce à la participation de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, du conseil général de la Mayenne et de la région Pays de la Loire et de la région de la Loire et l'autofinancement du syndicat du Bassin du Vicoin. Il reste à ce jour deux chantiers d'ouvrage à réaliser, vingt-deux ayant déjà été faits.

Saint-Berthevin Réhabilitation du Vicoin pour cause d'envasement Une délégation en visite à Coupeau



Une partie de la délégation lors de la descente à Coupeau et écoute avec attention les explications de Nicolas Boileau et des élus Berthevinois.

Une délégation de 35 personnes de la région de Vieilleville, située à 30 km au sud de Nantes, dans une indentation de la Loire-Atlantique en Vendée, accompagnée de représentants du Syndicat de Bassin de Grand-Lieu, en charge des études et des travaux liés à l'eau sur leur territoire, s'est rendue à Saint-Berthevin lundi 27 octobre. Elle a été accueillie par Denis Salmon-Fouchet, adjoint aux travaux de grands projets, Gilbert Pingault, adjoint, Yannick Bordé, maire, au centre de rencontres, pour une présentation de la commune et du site de Coupeau et la réhabilitation du Vicoin. Après le dernier curage, la délégation a visité le site de Coupeau, et écouté avec attention les explications du technicien du Syndicat du Bassin du Vicoin, Nicolas Boileau, et de Gilbert Pingault.

En effet, la ville de Vieilleville dispose d'un plan d'eau aménagé sur un cours d'eau et est confrontée sensiblement à la même problématique d'envasement. Toute la délégation a fait le tour du site, et découvert l'encasement de la rivière, la faune et la flore, le passage de la passerelle et les différents travaux pour que les travaux fonctionnent... Les visiteurs ont ainsi découvert toutes les activités qui peuvent se faire dans un site exceptionnel, la base de Coupeau et sa Coulee Verte qui offrent une gamme étendue de loisirs et d'activités diverses. Pour rappel, le maire Yannick Bordé avait pris connaissance en 2003 des travaux de curage et lancé d'eau de l'époque et lancé de ce dernier un association de réflexion sur le devenir de ce dernier en associant les associations locales, les partenaires de la DDAF, et différents syndicats qui

La transformation du site de Coupeau séduit d'autres communes



Elus et personnel des services techniques des deux communes visitent le site de Coupeau.

La transformation du site de Coupeau qui a permis au Vicoin, la rivière son lit original, intéresse souvent même les municipalités concernées par la même problématique. Lundi, c'est une délégation d'élus de Vieilleville, commune de la Loire-Atlantique, qui est venue visiter le site. Actuellement en phase de réflexion, cette municipalité possède un plan d'eau qui est traversé par l'Oignon. Les élus réfléchissent au devenir de ce plan d'eau.

Créé en 1969, à l'initiative de Bernard Le Godais, maire de l'époque, le plan d'eau de 800 m de long et de 40 m de large, était devenu une base nautique avec pédalos et un lieu incontournable de promenade pour les Berthevinois. Les opérations d'évacuation des boues du plan d'eau de 2005 a dépassé toutes les estimations. Ce n'est pas 15 000 m³ de boue, mais 40 000 m³ qu'il a fallu extraire pour un montant de 110 000 €.

Rapidement après une phase d'étude et de concertation, la démolition du barrage et le retour du Vicoin à son lit naturel ont été décidés. Les travaux réalisés en juin 2004, dans une année favorable à la reprise de la végétation, ont été réalisés pour un montant de 605 000 €.

Concernant l'impact sur la pêche, Nicolas Boileau, technicien du Bassin du Vicoin, a indiqué : « Effectivement, la pêche a subi des modifications puisque l'on ne trouve plus de carpes à cet endroit, mais cette zone est devenue la principale frayère existante sur le cours du Vicoin. Il faut maintenant aller pêcher en aval dans les fosses pour y trouver les plus gros poissons qui s'y réfugient. »

Yannick Bordé, maire, précise : « Il nous reste à faire quelques aménagements sportifs, et un espace de jeu pour les enfants. Mais aujourd'hui, même si certains ont encore la nostalgie du plan d'eau, les Berthevinois sont satisfaits de se retrouver dans cet espace naturel. »

Deux nouveaux contrats pour la Jouanne et le Vicoïn

Mardi 9 décembre, le syndicat de bassin de la Jouanne et celui du Vicoïn ont signé leur Contrat territorial milieux aquatiques (CTMA). Le CTMA prend la suite du CRE (Contrat restauration entretien). Les objectifs restent les mêmes : poursuivre la restauration des berges, la lutte contre les plantes envahissantes, le retour de la continuité écologique, etc. Avec les CRE, "le bilan est très encourageant. Et c'est pourquoi nous avons décidé de poursuivre" explique Bertrand Raimbault, le président du syndicat de bassin du Vicoïn.

Par exemple, 24 ouvrages ont été effacés ou aménagés sur la Jouanne, et 17 sur le Vicoïn. Avec ce nouveau programme, les efforts vont plus porter sur les ruisseaux affluents (têtes de bassin). Il est également prévu des actions de restauration de zones humides, de frayères, de rétention des crues. Les coûts sont évalués à 1,6 million d'euros pour la Jouanne et 1,7 M€ pour le Vicoïn.

Table ronde sur l'eau

Le 2 décembre, le préfet a organisé une table ronde sur l'eau. Il y a notamment rappelé que les

communautés de communes ont désormais pour nouvelle compétence la gestion des milieux aquatiques. "Il ne faudrait pas que cela bouscule la structuration des syndicats de bassin que nous avons en Mayenne et qui est si précieuse." Il propose une solution administrative qui passerait par l'adhésion des intercommunalités aux syndicats de bassin. Par ailleurs, "il subsiste une zone blanche: la rivière Mayenne", qui n'a pas de syndicat. "Nous allons devoir y réfléchir avec le conseil général".

Rémi Hagel



Les CTMA mettent plusieurs collectivités autour de la table : Nicole Bouillon (conseil général), Bertrand Raimbault (syndicat du Vicoïn), Philippe Vignes (Préfet), Robert Geslot (syndicat de la Jouanne), Philippe Riguidel (Agence de l'eau) et Pierre Barbera (DDT).

SIGNATURE DU CONTRAT TERRITORIAL MILIEUX AQUATIQUES 2014-2019



Fait à SAINTES SUZANNE, Le 23/09/2015
Le Président,
Christian RAIMBAULT